

Statistique médicale 2008 de la FMH

Nouveaux chiffres – nouveau contenu – nouvelle présentation

Esther Kraft

Introduction

La statistique médicale de la FMH paraît cette année avec un nouveau contenu et dans une présentation modifiée, après avoir été complètement révisée au cours de ces deux dernières années par un groupe de travail spécialement mis sur pied. La FMH a pris cette décision sur la base de l'évolution actuelle du système de santé suisse et des exigences croissantes en matière de données. Outre l'amélioration et une plus grande différenciation des données recensées, elle a également tenu à garantir la comparabilité avec les années précédentes.

Structure du présent article

Les paragraphes suivants rapidement les nouveautés de la statistique médicale FMH 2008 et expliquent la base de données utilisée. Ils ont donc pour but d'introduire le lecteur dans les nouvelles données et la nouvelle présentation.

Les paragraphes suivants traitent des données et de leur évaluation. En comparaison avec les statistiques précédentes, les chiffres sont présentés de manière illustrée et avec plus de texte. Après ces explications détaillées, nous faisons à nouveau paraître les aperçus usuels. Pour terminer, nous publions un glossaire définissant les notions les plus importantes.

Nouveautés

Dans les statistiques précédentes, les médecins étaient simplement répartis en médecins exerçant en cabinet privé ou non. Dans le monde professionnel d'aujourd'hui, cette distinction ne peut pas toujours être faite de manière précise. De nombreux médecins travaillent à la fois en cabinet privé et en milieu hospitalier. Forte de cette constatation, la FMH a décidé de catégoriser les médecins d'après leurs lieux de travail. Concrètement, cela signifie que dans la nouvelle statistique, les médecins peuvent indiquer qu'ils exercent dans le secteur ambulatoire et/ou en milieu hospitalier. De plus, ils peuvent indiquer qu'ils n'ont pas d'activité clinique et qu'ils travaillent dans un autre secteur (p.ex. auprès d'une assurance). Le médecin concerné sera ainsi répertorié dans tous les secteurs correspondant à ses différents lieux de travail.

Afin de maintenir la comparabilité avec les années précédentes, nous avons basé de nombreuses évaluations sur l'activité principale des médecins. Lorsque les chiffres reposent sur l'activité principale, les médecins n'apparaissent que dans un secteur. Si un médecin travaille par exemple en cabinet privé et, en plus, un à deux jours comme médecin agréé dans un hôpital, son occupation principale figure dans le secteur ambulatoire. Néanmoins, il apparaît aussi dans la statistique que ce médecin exerce dans deux secteurs et à plusieurs endroits, ce qui permet de donner une image différenciée de l'activité médicale.

Cette subdivision de base du corps médical en trois secteurs est nouvelle, de même que les questions posées par rapport à chacun des secteurs. La FMH a mis au point un questionnaire spécifique pour chaque secteur, qui porte sur le contenu de l'activité du médecin. On demande par exemple à un médecin exerçant en milieu hospitalier s'il soigne aussi des patients en ambulatoire.

Base de données

La base de données de la statistique comprend, d'une part, un relevé complet des médecins exerçant en Suisse; ces médecins sont enregistrés auprès de la FMH qui saisit leurs données sociodémographiques, ainsi que les indications concernant leur formation prégraduée, postgraduée et continue. D'autre part, la base de données est complétée par les réponses fournies au questionnaire par secteur mis en ligne sur le portail *myFMH* durant les travaux de révision. Les médecins ont à leur disposition un questionnaire par lieu de travail et par secteur. Les données recueillies reposent ainsi uniquement sur une auto-déclaration de leur part. Le jour déterminant pour la statistique médicale de la FMH est toujours le 31 décembre et la nouvelle saisie a commencé en automne 2008.

La première partie des évaluations repose sur les données du recensement complet. On y examine et y présente essentiellement le nombre de médecins et leur répartition dans les différents lieux de travail/secteurs d'activité. Dans la deuxième partie, le présent article évalue les données auto-déclarées. Nous soulignons ici qu'en

Correspondance:
Esther Kraft
FMH
Département DDQ
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
Fax 031 359 11 12
esther.kraft@fmh.ch

raison du moment où a débuté la récolte de ces dernières, les médecins n'ont pas encore tous pu saisir leurs données sur myFMH. Il convient d'en tenir compte dans l'interprétation des données.

Médecins en exercice et leurs lieux de travail

Les prochains tableaux et figures donnent un aperçu du nombre de médecins en activité et de leur répartition dans les trois secteurs retenus.

Aperçu des médecins en exercice en 2008

	Femmes		Hommes		Tous
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre
2006	9 682	33,6	19 130	66,4	28 812
2007	9 923	34,2	19 129	65,8	29 052
2008	10 264	34,6	19 389	65,4	29 653

En 2008, le nombre de médecins en activité en Suisse était de 29 653, soit une progression globale de 2,0%, plus marquée chez les femmes (+3,4%) que chez les hommes: la tendance de l'année précédente s'est à nouveau confirmée. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 54% des personnes ayant terminé leurs études en médecine humaine en 2007 étaient des femmes; cette forte proportion se reflète donc également dans la statistique médicale de la FMH en 2008.

50,9% des médecins exerçaient leur activité principale dans le secteur ambulatoire, lequel comprend tous les cabinets médicaux et institutions ne pratiquant pas de traitements hospitaliers.

Aperçu des médecins en activité par secteur (activité professionnelle principale) en 2008

1,5% des médecins n'exercent pas une activité clinique et ne travaillent donc ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier. Dans le secteur ambulatoire, la part des hommes est

	Femmes	Hommes	Total
Secteur ambulatoire	4434 (29,4%)	10 656 (70,6%)	15 090 (50,9%)
Secteur hospitalier	5701 (40,4%)	8403 (59,6%)	14 104 (47,6%)
Autre secteur	129 (28,1%)	330 (71,9%)	459 (1,5%)
Total	10 264 (34,6%)	19 389 (65,4%)	29 653 (100%)

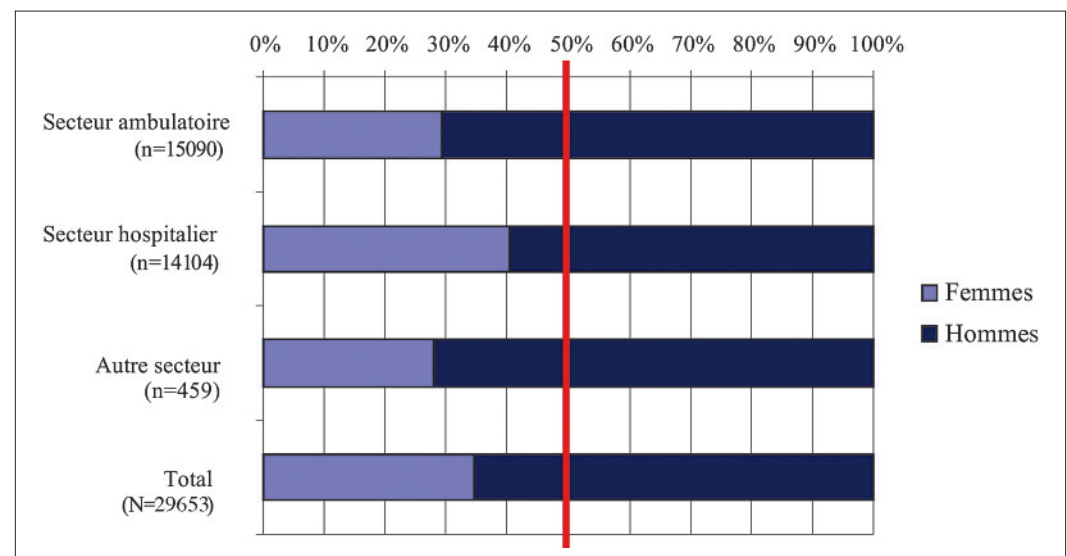
supérieure de 11% à celle du milieu hospitalier. 40% des médecins hospitaliers sont des femmes. Cette proportion va encore augmenter, si ces prochaines années les femmes continuent à être plus nombreuses que les hommes à opter pour un cursus de formation en médecine humaine.

Aperçu du nombre de lieux de travail en 2008

	Femmes	Hommes	Total
Un seul lieu de travail	9419 (36,9%)	16 085 (63,1%)	25 501 (86,0%)
Deux lieux de travail	743 (21,8%)	2 668 (78,2%)	3 411 (11,5%)
Trois lieux de travail et plus	102 (13,8%)	636 (86,2%)	738 (2,5%)
Total	10 264 (34,6%)	19 389 (65,4%)	29 653 (100%)

Figure 1

Part des femmes et des hommes par secteur et au total.



Près de 86 % de tous les médecins travaillent dans un seul lieu de travail. 11,5 % travaillent dans deux lieux différents et seuls 2,5 % sont occupés dans trois lieux ou plus.

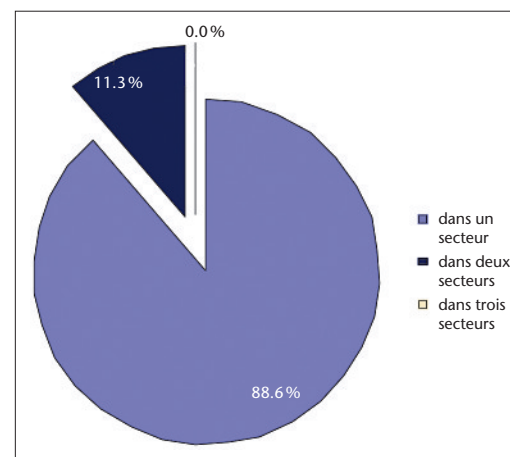
Des 15 090 médecins travaillant dans le secteur ambulatoire, près de 78 % le font dans un seul lieu, près de 18 % ont indiqué exercer dans deux lieux différents et les 4 % restants travaillent dans trois lieux ou plus. Chez les femmes, la proportion de celles qui n'exercent que dans un seul lieu est de 9 % plus élevée que chez les hommes (75 %).

En milieu hospitalier, les médecins travaillent de plus en plus souvent exclusivement à un seul endroit: leur part globale est de 94 %. Chez les femmes, elle est d'env. 97 %, et chez les hommes de 92 %.

L'image reflétant les secteurs est analogue à celle du nombre de lieux de travail. Le 89 % du corps médical travaille dans un seul secteur. Seuls 11 % des médecins travaillent dans deux ou dans les trois secteurs indiqués.

Des 3385 médecins qui pratiquent dans plus d'un secteur, la plupart exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire (89 %), 60 % d'entre eux travaillant par ailleurs en milieu hospitalier en tant que médecins agréés.

Figure 2
Nombre de secteurs d'occupation des médecins.



Médecins en activité et leur fonction

Concernant les fonctions, c'est une image relativement unifiée qui se dégage du secteur ambulatoire. Près de 93 % des médecins exerçant principalement dans ce secteur travaillent en tant que détenteurs ou détenteurs partiels de leur cabinet. 0,6 % sont engagés en tant qu'assistants ou spécialistes. Les médecins restants ont une autre fonction ou n'ont rien indiqué.

Le milieu hospitalier présente une autre image en ce qui concerne les fonctions.

Liste des fonctions les plus fréquentes en milieu hospitalier

Fonction	Femmes	Hommes	Total
Médecin-chef	132 (9,9 %)	1207 (90,1 %)	1339 (11,2 %)
Médecin dirigeant	311 (20,1 %)	1234 (79,9 %)	1545 (12,9 %)
Chef de clinique	1049 (39,4 %)	1614 (60,6 %)	2663 (22,2 %)
Assistant en formation postgraduée	3384 (52,6 %)	3046 (47,4 %)	6430 (53,7 %)
Total	4879 (40,7 %)	7101 (59,3 %)	11977 (100 %)

Les assistants en formation postgraduée forment le groupe le plus important en milieu hospitalier sur le plan de la fonction. Des 11 977 médecins analysés, 54 % sont des assistants. Comme nous l'avons déjà indiqué, la part des femmes est supérieure à celle des hommes chez les médecins-assistants. Concernant les médecins-chefs, la répartition des sexes se présente différemment: près de 10 % des médecins-chefs sont des femmes alors que la part de ces dernières s'élève à 39,4 % chez les chefs de clinique. La proportion de femmes diminue progressivement à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, comme le révèle le tableau ci-dessus.

Médecins en activité et leur âge

L'âge moyen des médecins exerçant une activité clinique est de 47,5 ans. On constate de grandes différences d'âge entre le secteur ambulatoire et le secteur hospitalier.

Age moyen des médecins dans le secteur ambulatoire et hospitalier

	Femmes	Hommes	Tous
Secteur ambulatoire	50,3	54,1	53,0
Secteur hospitalier	38,6	43,4	41,4
Tous	43,8	49,5	47,5

Les médecins sont âgés en moyenne de 53 ans dans le secteur ambulatoire et de 41,4 ans en milieu hospitalier. Les femmes sont environ 6 ans plus jeunes que leurs collègues masculins dans le secteur ambulatoire, où la différence d'âge est d'env. 4 ans alors qu'elle se monte à près de 6 en milieu hospitalier. La différence d'âge entre le secteur ambulatoire et le milieu hospitalier peut être attribuée au fait que la formation postgraduée des médecins est accomplie principalement à l'hôpital.

Les évaluations suivantes sont basées sur l'auto-déclaration des médecins mentionnée pré-

cédemment. Il convient ici de tenir compte du petit nombre de déclarations reçues.

Evaluations différenciées du secteur ambulatoire et du secteur hospitalier

Taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen du corps médical est de neuf demi-jours, donc de 4,5 jours de travail par semaine. Le travail à temps partiel est avant tout prisé par les femmes.

Taux d'occupation moyen en demi-jours par semaine d'après le sexe et le secteur (occupation principale) (n = 1574)

	Femmes	Hommes	Tous
Secteur ambulatoire	7,1	9,1	8,7
Secteur hospitalier	9,0	10,2	9,9
Autre secteur	8,3	7,3	7,6
Tous	7,7	9,4	9,0

Les médecins hommes travaillent environ 1,5 demi-jours de plus par semaine que leurs collègues féminines. Dans le secteur ambulatoire la différence hommes-femmes est de deux demi-jours (dans le milieu hospitalier: un demi-jour).

C'est en milieu hospitalier que l'horaire hebdomadaire est le plus élevé avec une moyenne de 5 jours de travail, alors que dans le secteur ambulatoire, cette moyenne est de 4,5 jours. Les médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier indiquent en moyenne le plus petit taux d'occupation; leur catégorie est également celle qui connaît le moins de variations. Si certains médecins indiquent un horaire hebdomadaire de 7 jours dans le secteur ambulatoire ou en milieu hospitalier, ceux d'un «autre secteur» n'atteignent pas ce chiffre.

Réponses concernant le secteur ambulatoire

Une question importante à propos du secteur ambulatoire est certainement celle de la structure du cabinet médical. Les médecins indiquent dans le questionnaire s'ils travaillent dans un cabinet individuel ou dans un cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins.

Structure du cabinet des médecins exerçant principalement dans le secteur ambulatoire

	Femmes	Hommes	Total
Cabinet individuel	2 015	6 409	8 424
Cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins	1 812	3 026	4 838
Total	3 827	9 435	13 262

36,5 % des médecins travaillent dans un cabinet de groupe. La part des femmes y est plus élevée que dans les cabinets individuels (37,5 % contre 23,9 %).

Les cabinets de groupe occupent en moyenne 3,4 médecins. La variation du nombre de médecins entre ces cabinets est élevée: outre les cabinets à deux médecins, les cabinets de groupe peuvent compter parfois jusqu'à 50 médecins.

La part des médecins affiliés à un réseau de soins est de 47,6 %. La part des hommes est de 83,5 %.

Membres d'un réseau de médecins

	Oui	Non	Total
Femmes	80	133	213
Hommes	406	403	809
Total	486	536	1022

Environ 1000 médecins ont répondu aux questions concernant les services de garde et d'urgence régionaux et spécialisés. 52,6 % d'entre eux participent à un service de garde régional et 26,3 % à un service de garde spécialisé. En résumé, on constate qu'environ 73 % des médecins interrogés participent à un service de garde et d'urgence et que 70 % soignent des patients à l'extérieur de leur cabinet (p. ex. dans des homes et dans le cadre de visites à domicile).

Réponses concernant le secteur hospitalier

Eu égard à la nouvelle classification «secteur hospitalier», il est nécessaire que les médecins hospitaliers puissent indiquer s'ils soignent leurs patients de manière ambulatoire ou pas. 1255 médecins ont répondu à cette question jusqu'au délai fixé; 94 % d'entre eux ont indiqué soigner leurs patients de manière ambulatoire. Le fait qu'env. 48 % de ces 94 % soient des médecins-chefs (suppléants) n'est pas étonnant. Env. 89 % des médecins hospitaliers garantissent les soins d'urgence.

13 % des médecins hospitaliers indiquent ne pas soigner des patients hospitalisés; parmi ces médecins, certains travaillent exclusivement au service des urgences, d'autres sont des directeurs d'hôpitaux, des spécialistes en pathologie, etc.

Tableaux détaillés

Nous publions ci-après les tableaux les plus importants sous une forme plus détaillée, comme nous l'avons généralement fait pour les précédentes statistiques. Dans la plupart des tableaux, les critères de différenciation utilisés sont le secteur d'activité principal, le sexe et le canton.

Vous trouverez sur le site internet www.fmh.ch tous les tableaux détaillés pour 2008 et

les années précédentes ainsi que quelques indicateurs relatifs à la démographie médicale.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou complément d'information concernant les chiffres et les évaluations présentés ici (tél. 031 359 11 11 ou e-mail: ddq@fmh.ch).

Glossaire

Traitement ambulatoire en milieu hospitalier

Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.

Secteur ambulatoire

Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des maisons pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable).

Autre secteur

Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire

ni du secteur hospitalier, p.ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation est à indiquer en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.

Médecins du secteur ambulatoire

Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.

Médecins d'un autre secteur

Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.

Médecins du secteur hospitalier

Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.

Réseaux de médecins

Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs aux réseaux, ils fournissent des prestations de santé

Tableau 1

Nombre de médecins par canton et par secteur (activité principale) 2008.

Canton	Total				Secteur ambulatoire				Secteur hospitalier				Autre secteur		
	F	M	T	H/M	F	M	T	H/M	F	M	T	H/M	F	M	T
Zurich	2389	3768	6157	217	1020	2019	3039	439	1344	1700	3044	438	25	49	74
Berne	1326	2717	4043	240	498	1412	1910	507	805	1240	2045	474	23	65	88
Lucerne	325	758	1083	341	129	391	520	709	183	323	506	729	13	44	57
Uri	14	49	63	558	5	32	37	950	9	17	26	1351	0	0	0
Schwyz	104	196	300	478	49	130	179	802	53	65	118	1216	2	1	3
Obwald	22	50	72	478	9	30	39	881	13	20	33	1041	0	0	0
Nidwald	27	60	87	467	9	38	47	864	18	22	40	1015	0	0	0
Glaris	24	61	85	452	12	41	53	725	12	20	32	1201	0	0	0
Zoug	116	233	349	318	58	149	207	535	55	78	133	833	3	6	9
Fribourg	204	451	655	409	107	273	380	706	91	170	261	1027	6	8	14
Soleure	199	488	687	366	90	308	398	632	108	168	276	912	1	12	13
Bâle-Ville	614	1065	1679	111	234	450	684	272	368	586	954	195	12	29	41
Bâle-Campagne	373	649	1022	266	168	381	549	495	201	256	457	594	4	12	16
Schaffhouse	60	148	208	362	41	101	142	530	19	47	66	1141	0	0	0
Appenzell Rh-ext.	44	112	156	338	16	63	79	668	28	48	76	695	0	1	1
Appenzell Rh-int.	7	18	25	625	2	14	16	977	5	4	9	1736	0	0	0
St-Gall	459	1038	1497	314	183	559	742	635	264	459	723	651	12	20	32
Grisons	201	482	683	279	71	237	308	619	129	241	370	515	1	4	5

(Suite du tableau 1)

Argovie	544	1 102	1 646	360	234	643	877	675	310	450	760	779	0	9	9
Thurgovie	194	411	605	399	86	229	315	767	108	181	289	836	0	1	1
Tessin	280	830	1 110	300	137	505	642	518	141	318	459	725	2	7	9
Vaud	1 217	1 973	3 190	216	532	1 037	1 569	439	673	915	1 588	434	12	21	33
Valais	225	558	783	387	111	351	462	656	113	203	316	959	1	4	5
Neuchâtel	175	390	565	302	85	236	321	531	88	149	237	719	2	5	7
Genève	1 085	1 655	2 740	163	530	942	1 472	303	546	682	1 228	363	9	31	40
Jura	36	127	163	430	18	85	103	680	17	41	58	1 208	1	1	2
Suisse	10 264	19 389	29 653	260	4 434	10 656	15 090	510	5 701	8 403	14 104	546	129	330	459

H/M: Nombre d'habitants par médecin

Tableau 2

Octroi de titres fédéraux de spécialiste en 2008.

Titres de spécialiste	F	H	Tous
Allergologie et immunologie clinique	3	1	4
Anesthésiologie	33	43	76
Angiologie	1	8	9
Cardiologie	5	30	35
Chirurgie	5	33	38
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	0	1	1
Chirurgie de la main	1	2	3
Chirurgie maxillo-faciale	0	3	3
Chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur	6	41	47
Chirurgie pédiatrique	2	4	6
Chirurgie plastique, reconstructive et esthétique	3	9	12
Dermatologie et vénéréologie	13	6	19
Endocrinologie/diabétologie	2	5	7
Gastroentérologie	2	9	11
Génétique médicale	1	0	1
Gynécologie et obstétrique	36	13	49
Hématologie	5	5	10
Infectiologie	4	9	13
Médecine du travail	2	3	5
Médecine générale	74	44	118
Médecine intensive	6	19	25
Médecine interne	111	133	244
Médecine légale	3	4	7
Médecine nucléaire	0	4	4
Médecine pharmaceutique	2	3	5
Médecine physique et réadaptation	2	5	7
Médecine tropicale et médecine de voyages	0	1	1
Néphrologie	6	7	13
Neurochirurgie	0	2	2
Neurologie	6	14	20
Oncologie médicale	11	9	20
Ophthalmologie	10	21	31
Oto-rhino-laryngologie	4	10	14
Pathologie	4	3	7

(Suite du tableau 2)

Pédiatrie	42	21	63
Pharmacologie et toxicologie cliniques	2	1	3
Pneumologie	3	6	9
Prévention et santé publique	4	0	4
Psychiatrie et psychothérapie	75	89	164
Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents	20	8	28
Radiologie	13	36	49
Radio-oncologie / radiothérapie	3	3	6
Rhumatologie	6	10	16
Urologie	1	14	15
Total	516	686	1257
Médecin praticien	43	44	87

Vous trouverez le même tableau pour les formations approfondies FMH et les attestations de formation complémentaire FMH sur le site internet www.fmh.ch → Qui sommes-nous? → Statistique médicale.

axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.

Cabinet à deux médecins ou de groupe

Cabinet à deux médecins ou de groupe: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par deux ou plusieurs médecins.

Cabinet individuel

Cabinet individuel: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par un seul médecin.

Saisie et mise à jour des données sur www.myfmh.ch

Les médecins qui possèdent déjà un profil de membre sur la plate-forme www.myFMH.ch peuvent se connecter comme à l'accoutumée, répondre aux nouvelles questions, contrôler les données existantes et les modifier si nécessaire.

Vous trouverez le nouveau questionnaire sur la page d'accueil de myFMH. Si vous avez des problèmes pour vous enregistrer ou vous connecter, n'hésitez pas à nous contacter.

E-mail: info-dig@fmh.ch, Ligne d'assistance téléphonique: 031 359 12 59

Le modeste investissement personnel de chacun – dix minutes suffisent pour répondre aux questions posées et contrôler les données saisies – a une portée considérable pour l'ensemble du corps médical. Comme Pythagore le disait déjà, «les nombres sont l'essence de toute chose». Pour pouvoir agir avec compétence à l'interne comme à l'externe, conformément à la devise «Pas de politique de santé sans la FMH», la FMH doit pouvoir disposer d'une base de données sûres. Elle a donc besoin du soutien de tout le corps médical pour réunir les informations nécessaires. Si chaque médecin met à jour ses données et répond au questionnaire, elle disposera de données de qualité et d'une base de discussion solide pour négocier une régulation des soins médicaux qui soit conforme aux besoins. La contribution de chacun à la statistique est donc essentielle!

Activité principale

Est considéré comme activité principale le lieu de travail où le médecin exerce la majeure partie de son activité.

Discipline principale

La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son auto-déclaration et les règles prédéfinies).

Canton

Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.

Traitement hospitalier en milieu hospitalier

Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins, séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit, et séjours à l'hôpital en cas de transferts dans un autre hôpital ou en cas de décès

Secteur hospitalier

Font partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée, p. ex. médecins hospitaliers, médecins-assistants, médecins agréés, etc.